



MAIRIE DE CARLEPONT

Rue de l'Égalité
60170 CARLEPONT
Tél : 03.44.75.26.43
Fax : 03.44.75.36.71

NOTE DE SYNTHÈSE RELATIVE AU VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE L'ASSAINISSEMENT 2016

Globalement, le projet de budget primitif de l'Assainissement pour l'exercice 2016 s'équilibre de la manière suivante, dans le respect des orientations budgétaires présentées lors du débat qui s'est tenu le 7 avril 2016.

SECTION	Projet BP 2016	Dont crédits reportés en dépenses	Dont crédits reportés en recettes
FONCTIONNEMENT	51 720,10		
INVESTISSEMENT	413 986,20	136 286,00	
TOTAL	465 706, 20		

Le budget communal est voté par nature.

I) SECTION DE FONCTIONNEMENT

Récapitulatif des chapitres budgétaires page 4 du budget

A) LES DEPENSES

1) Charges à caractère générale (chapitre 011)

Les charges à caractère générale s'établissent à 28 000 € contre 16 900 € au budget primitif 2015, ce qui représente une augmentation de +65,68 %.

Cette augmentation concerne l'entretien des berges et des tampons de la commune et les honoraires du cabinet d'études du programme d'investissement : Diagnostics des réseaux et station d'épuration.

2) Les dotations aux amortissements (chapitre 042)

Ce chapitre concerne l'amortissement des réseaux et de la station d'épuration pour un montant de 20 983,78 en baisse par rapport à 2015 soit : 21 205,96 €.

B) LES RECETTES

L'excédent de fonctionnement de l'année précédente reporté est de 27 220,10 € contre 11 466,09 € en 2015.

3) Les taxes de branchements

En 2016, les taxes de branchements sont stables par rapport à l'année 2015 soit 5 000 €.

4) La prime d'épuration et les redevances des fermiers.

La prime d'épuration est en hausse de 2016 avec 4 500 € par rapport à 4 000 € en 2015.

Les redevances versées par les fermiers sont en baisse à 15 000 € en 2016 contre 19 000 € en 2015 soit – 21,05%.

II) SECTION D'INVESTISSEMENT

La contribution au financement de la section d'investissement se fait au travers de l'autofinancement brut prévisionnel, composé :

- Du résultat de l'investissement reporté de 303 002,42 €.

C) LES DEPENSES

Le volume des dépenses d'investissement est, contrairement à l'exercice précédent, impacté par le programme de Diagnostics des réseaux et de la station d'épuration de 136 286 € en 2016 contre 138 000 € en 2015.

D) LES RECETTES

En 2016, la section d'investissement sera financée principalement de la manière suivante :

- 52 000 € résulteront de subventions sur le programme Diagnostic des réseaux
- 19 000 € seront issus du fond de compensation du FCTVA
- 20 983,78 € découleront de l'amortissement
- 55 158 € proviendront de subventions notamment (ETAT, CD etc....)